



L'écho du Sable N° 86 Juin 2022

JOURNAL DE L'ASSOCIATION GRAINS DE SABLE

36 ter, rue du 1^{er} RAC 33500 Libourne.

« Le lien, plus fort que le bien »

Chères amies et chers amis Sélistes,

Vous trouverez dans ce journal

Sommaire

Édito page 2

Page 3 Lettre d'Annette et photos de la BLE

Page 4 Photos de la BLE et ma réponse à Annette

Page 5 Permanences et jeux

Pages 6 Exposition de l'Atelier d'ALIZARINE

Nouveaux adhérents et Convocation Assemblée Générale Page 7 et 8

Contacts

Chantal Philippe 0675603427

Vonnyck Le Duigou 0669590017

Jean-Claude Bot 0646594969

Bernard Cormier 0601784705

Courriel : gds33500@net-c.fr

Sur internet: <http://selibourne.jimdo.com/>

Facebook : [SEL-de-Libourne-](#)





Edito

C'est au cours de l'Assemblée Générale du 5 Septembre 2021 que Vonnyck Séné, Chantal Philippe, Jean-Claude Bot et moi-même Bernard Cormier, avons été élus au Conseil d'Animation pour gérer l'Association pendant 2 ans.

Le temps passe et nous arrivons à la période où nous devons déjà préparer la prochaine Assemblée Générale du 17 Septembre. C'est lors de notre prochain Conseil d'Animation du 1er Juillet que nous devons décider de son organisation,

Il serait souhaitable que lors de cette future Assemblée, notre CA soit complété par quelques autres adhérents (le nombre maximum de membres du CA est de 12) qui auraient l'occasion d'étudier le fonctionnement administratif, afin de pouvoir reprendre en Septembre 2023 les rênes de l'association afin de ne pas épuiser les équipes en place qui auront sans doute envie de passer la main après deux ans de bons et loyaux services..

Mais pour permettre de pérenniser le SEL de Libourne, il serait souhaitable que les adhérents participent au Festival des associations du 3 septembre en s'inscrivant pour tenir le stand si possible pendant au moins deux heures de suite. Pour s'inscrire il faut cliquer sur le lien suivant <https://framadate.org/ZPfi8JvGBqmMcVuL>

Merci à vous d'investir un peu de votre temps. Nous nous organisons pour que personne ne soit seul pour tenir le stand et même si vous ne vous sentez pas à l'aise pour représenter le SEL auprès du public, vous renforcerez le moral de l'équipe.

Bonnes vacances à tous

Permanences ouvertes en juillet et Fermée en Août Reprise des Permanences le 10 Septembre 2022 en raison du Festival des associations le samedi 3 Septembre





S.E.L Rassemblement de Dimanche 1^{er} Mai 2022

Une belle journée du 1^{er} Mai réussie ; il n'y avait pas de muguet et pourtant le Bonheur était présent dans nos cœurs... Le soleil brillait de tous ses feux et l'excellent apéritif nous incitait à l'optimisme, c'était l'instant magique des bavardages et le bonheur des retrouvailles. Moments de partages chaleureux avec de nouveaux amis sélistes, venus nombreux, des quatre coins du département... mais comme écrit dans nos grands principes, l'inconnu ne nous effraie pas, au contraire c'est dans l'échange et la découverte de l'autre que l'on apprend et que l'on peut s'améliorer...

Quelle bonne idée d'accueillir chez nous, le S.E.L Gabarre, Mérignac, Haute Gironde, Rives douces et autres... Parmi eux, quelques belles âmes nous ont offert leur savoir-faire en nous faisant découvrir le Qigong en la personne de Souazic puis une méthode de guérison par les énergies en la personne d'Alain. Nous les remercions tous deux vivement.

Repas gargantuesque et fameux dans une ambiance de super convivialité... Tout cela, grâce notamment à quelques personnes de notre association qui s'investissent régulièrement dans l'organisation de ces manifestations et qui se donnent à fond sans compter leur temps ni leur énergie.

Citons par exemple :

Notre dévouée Michèle Duféal, toujours en action, toujours prête à aider, c'est une organisatrice hors pair, elle rassemble, elle partage, elle donne sans réserve... De plus, elle sait bousculer les codes avec finesse et empathie... BRAVO

Notre chaleureuse et rayonnante Josette Zuliani, cuisinière attentionnée qui nous régale depuis plusieurs années et qui nous comble encore et encore avec ses petits plats mitonnés avec amour pour le simple bonheur de nos papilles.

Notre bienveillant Bernard Cormier, inlassablement présent aux permanences de tous les samedis ; on peut dire qu'il tient la barre coûte que coûte et malgré les tempêtes....

Actuellement, on constate aisément que nos trois amis jouent un rôle essentiel et indispensable pour la continuité de notre association ; c'est pourquoi, il serait souhaitable de les encourager par un geste solidaire de notre bureau en leur attribuant un dédommagement en grains ou autres, suivant leurs besoins.

Bien sûr, il y a d'autres personnes méritantes qui sont aussi dans l'ombre pour mener à bien la bonne marche de cette association. Remerciements pour ceux qui font la plonge, le ménage, l'arrosage des plantes, la gestion des clés, des grains et des provisions etc.....

VIVE l'Échange local... VIVE l'Amitié... VIVE le partage et la bienveillance **Annette 3**





Réponse à Annette

Étant nommé dans le texte d'Annette, j'ai hésité à censurer la partie me concernant, mais cela paraissant contraire à la liberté d'expression, j'ai décidé de mettre le texte dans son intégralité, mais de mettre un droit de réponse que je vous livre donc ci-dessous.



En tant que membre du CA, même si je remercie Annette de sa sollicitude à notre égard, je rappelle que les membres du CA sont des bénévoles et que pour cette raison il ne serait être question qu'ils puissent bénéficier d'une récompense quelconque pour leur présence ou le travail effectué. Pour les anciens je rappelle qu'il y a quelques années j'avais rappelé ces règles lors d'une Assemblée Générale parce que l'équipe du CA du moment s'était largement indemnisée pour son travail en s'accordant un très grand nombre de grains (environ 19000), Malgré mon opposition, les membres de l'Assemblée Générale avaient donné quitus à l'équipe sortante (à une voix près me semble-t-il), évitant ainsi les conflits. Les économies faites depuis nous permettent de ne plus prendre de grains lors des adhésions depuis déjà deux périodes d'adhésions.

Bernard

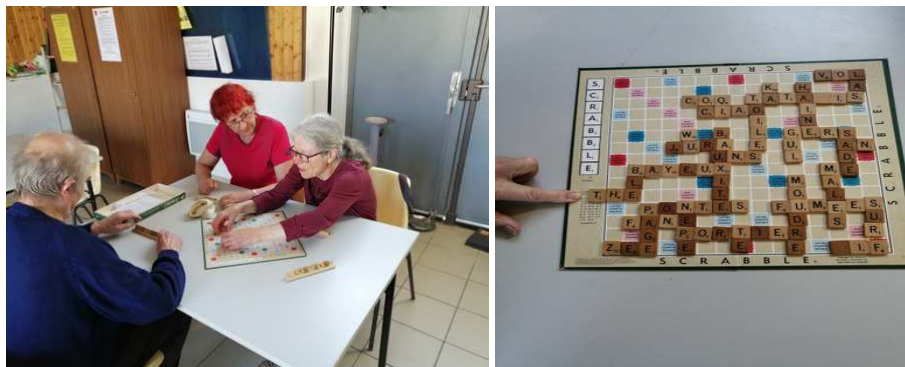




Permanences et Jeux de sociétés

Depuis quelques temps, les permanences sont l'occasion de réaliser des jeux de sociétés entre nous.

SCRABBLE, RUMMIKUB, TAROT, LABYRINTHE, RONDO



Comme vous pouvez le voir sur le plateau les règles du scrabble ne sont pas toujours respectées. Faute d'avoir les règles écrites chacun tente de convaincre que les mots qu'il pose sont acceptés. Il y a des contestations, mais comme il semble que les règles aient évolué ces derniers temps, on s'accommode de compromis. Dans ces conditions, pour terminer je me suis même permis de poser ma dernière lettre en dehors du cadre, comme le souligne le doigt de Guy.

Le but n'étant pas de gagner mais de passer ensemble un bon moment.

Vous pouvez venir avec d'autres jeux et nous les faire découvrir. A bientôt autour d'un jeu et d'un goûter. Café, thé, tisanes et gâteaux en fonction de ce que chacun a la bonne idée d'apporter pour combler la gourmandise de chacun.





EXPOSITION DE L'ATELIER D'ALIZARINE

Comme chaque année, une exposition de peinture est organisée à Savignac de l'Isle, malheureusement, avec les problèmes de Covid, cette animation a été supprimée les années précédentes.

C'est donc avec grand plaisir que j'ai renoué avec la tradition de faire venir les selistes intéressés dans ma commune afin d'y découvrir comme à chaque fois les talents des peintres amateurs qui n'ont d'amateur que la dénomination car même si nous ne sommes pas des critiques d'art nous sommes souvent émerveillés par la diversité et la qualité des œuvres réalisées.

Pour donner l'envie de venir à ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu se déplacer, je vous propose ci-dessous quelques œuvres.

A l'année prochaine à Savignac de l'Isle.

Bernard



Après la visite de l'exposition, nous sommes allés prendre un goûter chez moi dans mon jardin pour partager les gâteaux qui étaient vendus au profit de l'association Alizarine qui doit investir dans l'achat du matériel permettant aux artistes de nous présenter leurs œuvres dont nous pouvons apprécier chaque année la diversité des talents

Bernard



DERNIERS ADHERENTS

478	LACAILLE	Marie-Brigitte	41 Rue Denfert Rochereau	33220	Ste Foy la Grande
OFFRES			DEMANDES		
cuisine cours lecture rapide méditation travail sur mémoire apprentissage du mind mapping meubles électroménager couettes petits coups de main écriture - orthographe divers à échanger développement personnel outils PNL anglais (bilingue)			bricolage légumes-fruits dépannage informatique petits coups de main petits meubles covoiturage aide ménage aide pour garder ma fille handicapée		
479	GENNARO	Florence	Ldt Fayoulet	24400	St Michel de Double
OFFRES			DEMANDES		
jardinage			En attente		
480	KESTELOOT	Olivier-Lionel	146 Rue Doumer	33500	Libourne
OFFRES			DEMANDES		
aide à la personne aide au logement (mini bricolage) aide au jardin aide au secrétariat cours de musique échange musical couture ou tricot être utile			hébergement provisoire chez l'habitant (une chambre) Libourne et environs (10 à 20kms) 1 mois – 3 mois surtout pendant l'hiver		





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CONVOCATION

Cher(e)s ami(e)s adhérent(e)s selistes,

Vous êtes convié(e)s à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui aura lieu :

Samedi 17 Septembre 2021 à 14H30 à notre local : 36 ter, rue du 1er RAC à Libourne

L'ordre du jour sera le suivant :

Émargement des présents

- **Désignation des président et secrétaire de séance**
- **Introduction**
- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Bilan en grains**
- **Vote pour la cotisation en euros et en grains pour l'année 2022**
- **Fin de mandat pour certains membres et Démission pour d'autres**
- **Penser à la relève pour l'élection du nouveau Comité d'Animation**
- **Questions diverses**

En cas d'empêchement de participer à notre AG, il est possible de se faire représenter : pour cela il vous suffit de remplir un formulaire de pouvoir (document adressé début septembre), de l'envoyer au secrétariat ou de le confier à un adhérent. Pour les votes en AGO, un adhérent ne peut pas posséder plus de deux pouvoirs. Nous rappelons que seules les personnes à jour de leur cotisation 2022 peuvent voter. Pour que cette assemblée se tienne valablement, nous devons atteindre le quorum, à savoir la moitié du nombre d'adhérents plus un. L'assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'un pot de l'amitié offert par l'association.

Les Membres du Comité d'Animation

